

**Concours de subventions Projet**

**Module 1 : Mise à jour du concours de subventions Projet**

# Titre

Bienvenue à la série de modules d’apprentissage sur le concours de subventions Projet. Dans ce premier module, les évaluateurs découvriront les mises à jour apportées au prochain concours de subventions Projet, ce qui les aidera à bien se préparer au processus d’évaluation par les pairs.

# Boutons de la barre de lecture

Ce cours est conçu pour être suivi de manière autonome.

Utilisez la barre de lecture ci-dessous pour reprendre la lecture, passer d’une diapositive à l’autre, couper ou rétablir le son et activer les sous-titres codés. Vous pouvez également consulter la table des matières et réduire ou déplacer la barre de lecture.

# Nouveautés du concours de subventions Projet

Cinq nouveautés importantes attendent les évaluateurs lors du concours Projet de l’automne 2024.

1. Authentification multifactorielle dans RechercheNet
2. Pièces jointes obligatoires dans les réponses aux évaluations antérieures
3. Politiques sur la sécurité de la recherche
4. Changements aux essais contrôlés randomisés et aux projets de commercialisation
5. Rappel des exigences de mise en forme

Cette édition du concours se déroulera à distance. Pour plus de renseignements à cet égard, veuillez consulter les nouveautés et la foire aux questions du concours.

# Authentification multifactorielle dans RechercheNet

Les IRSC sont résolus à protéger leurs systèmes et la vie privée des utilisateurs. Dans cette optique, l’organisme munira RechercheNet d’un système d’[authentification multifactorielle](https://www.cihr-irsc.gc.ca/f/53939.html) à l’automne 2024.

Le système se déclenchera dès lors qu’un utilisateur se connectera à RechercheNet. Pour accéder à son compte, il devra saisir le code envoyé à l’adresse de courriel associée à son profil. Cette étape sera obligatoire pour tous les utilisateurs. À noter qu’après 60 minutes d’inactivité, une nouvelle connexion par authentification multifactorielle sera requise.

Si vous avez des questions, veuillez consulter [la foire aux questions](https://www.cihr-irsc.gc.ca/f/53938.html) sur l’authentification multifactorielle ou communiquer avec le Centre de contact.

# Pièces jointes obligatoires dans les réponses aux évaluations antérieures

Dans le cadre du concours de subventions Projet de l’automne 2024, si des candidats décident d’apporter une réponse aux évaluations antérieures, ils seront tenus d’y joindre le document « Évaluations antérieures », qui regroupera toutes les évaluations et toutes les notes de l’agent scientifique (le cas échéant) reçues lors de la soumission de leur dernière demande.

Rappel aux évaluateurs : Cette tâche demeure facultative et diffère de la question sur la présentation d’une nouvelle demande. À noter que les évaluateurs ne pourront consulter le document « Réponse aux évaluations antérieures » qu’à condition que la pièce jointe « Évaluations antérieures » ait également été fournie.

# Politiques sur la sécurité de la recherche

Lors de la prochaine édition du concours de subventions Projet, les candidats devront se conformer à deux politiques sur la sécurité de la recherche : les [Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche](https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche/lignes-directrices-securite-nationale-pour-partenariats-recherche), par la voie d’un formulaire d’évaluation des risques, et la [Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes](https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche/recherche-technologies-sensibles-affiliations-preoccupantes/politique-recherche-technologies-sensibles-affiliations-preoccupantes), par la voie d’un formulaire d’attestation.

Les évaluateurs n’auront pas accès à ces deux documents pendant leur examen des demandes et n’auront pas à aborder les enjeux de sécurité dans leur rétroaction. Ils seront au contraire invités à fonder leur appréciation sur les mérites scientifiques des propositions de recherche et sur les critères d’évaluation établis. Si des préoccupations ou des questions d’ordre sécuritaire émergent, les représentants des IRSC en feront part à l’équipe de la sécurité de la recherche.

# Changements aux essais contrôlés randomisés

Les évaluateurs qui examineront des demandes reposant essentiellement sur un essai contrôlé randomisé doivent garder à l’esprit les changements apportés aux rubriques et aux critères d’évaluation. Ces changements visent d’une part à offrir des orientations aux candidats et aux évaluateurs quant à la réalisation de tels essais, et d’autre part à assurer la concordance des instructions fournies avec les attentes à l’égard des évaluations.

Les demandes concernées devront être structurées selon la nature des rubriques : les rubriques principales devront uniquement se composer d’un titre et les sous-rubriques uniquement d’un chiffre.

Rubriques principales :

1. Intérêt de l’essai
2. Essai proposé
3. Gestion de l’essai

Quel que soit le comité d’évaluation suggéré par le candidat, l’évaluation des demandes qui reposent essentiellement sur un essai contrôlé randomisé devra porter sur les aspects clés de chaque rubrique principale et tenir compte d’autres questions d’importance, comme l’économie de la santé, la qualité de vie ou encore la participation des patients aux travaux. Une entrée sera requise sous chaque rubrique et sous-rubrique.

# Changements aux projets de commercialisation

Les demandes soumises au comité chargé des projets de commercialisation devront être structurées suivant des rubriques précises. Au regard de la rétroaction des évaluateurs, les candidats échouent parfois à décrire convenablement la facette commerciale de leur plan. Les changements apportés offriront de nouvelles orientations et clarifieront les attentes des évaluateurs à l’égard des candidats.

Toutes les demandes assignées au comité chargé des projets de commercialisation devront être structurées en concordance avec les rubriques suivantes :

1. Vue d’ensemble
2. Plan technique et de recherche
3. Plan de commercialisation

L’évaluation de ces demandes portera sur l’examen du plan technique et de recherche et sur le plan de commercialisation, sur la base des critères d’évaluation établis.

# Rappel des exigences de mise en forme

Bien que les IRSC aient simplifié les exigences relatives à la mise en forme des pièces jointes aux demandes, toutes celles qui seront produites par les candidats devront être rédigées avec une police Times New Roman de 12 points et de couleur noire. D’autres polices et tailles de police seront autorisées pour le texte qui figure dans les tableaux, les diagrammes, les illustrations, les graphiques et les légendes, pourvu qu’il soit lisible lorsque l’affichage de la page est réglé à 100%. Dans le cas contraire, les évaluateurs seront libres de les ignorer.

# Autres ressources

Voilà qui conclut le module sur la mise à jour du concours de subventions Projet. Vous pouvez passer au deuxième module, qui offre une [vue d’ensemble du processus d’évaluation par les pairs](https://cihr-irsc.gc.ca/lms/f/cor/projet-02-processus-devaluation-par-les-pairs/), ou explorer les ressources qui s’affichent à l’écran. Avant de quitter le module, nous vous invitons à répondre à [notre sondage](https://ca1se.voxco.com/SE/?st=10PfBH%2FDtvEcxol14HJ5LxgWmvQxASesd4xLujB%2BaBA%3D) afin de faciliter le suivi mis en place par les IRSC et d’améliorer la qualité de l’apprentissage.